

Conditions Générales d'Utilisation



Service myPixid

**PIXID - 53 – 55 rue du Capitaine Guynemer 92400 COURBEVOIE –
www.pixid.fr**

**Société par Actions Simplifiée au capital de 300.000 €
Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 479 730 046**

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE MYPIXID

Le présent document précise les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de votre espace myPixid, prenez le temps de les lire attentivement.

PIXID vous conseille de vous y référer périodiquement et notamment chaque fois que vous fournissez des renseignements personnels utiles à votre identification.

PIXID se réserve le droit de modifier, à tout moment et sans préavis, les CGU et la Plateforme.

En conséquence, l'Utilisateur reconnaît et accepte qu'aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne pourra lui être accordée à ce titre. La fourniture du Service peut être suspendue de plein droit par PIXID jusqu'à acceptation des CGU modifiées.

Les modifications des CGU et de la Plateforme entrent en vigueur à la date de leur mise en ligne sur la Plateforme et sont opposables à la date de la première utilisation par l'Utilisateur. Les CGU modifiées devront faire l'objet d'une pleine et entière acceptation par l'Utilisateur avant tout nouvel usage de la Plateforme.

ARTICLE 1 – Définitions

Mot de passe : Un mot de passe est envoyé à tout Utilisateur par email à la création de son accès au service myPixid. L'Utilisateur sera amené à modifier ce mot de passe pour en définir un nouveau, personnalisé. Ce mot de passe sera demandé par la suite à l'Utilisateur pour s'identifier sur son espace personnel myPixid.

Code PIN : Un code PIN est un code comportant au moins 4 chiffres. Ce code sera défini par chaque Utilisateur devant signer électroniquement des documents. Il sera demandé à l'Utilisateur lors de la signature de documents depuis son espace myPixid.

Conditions : les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU).

Conditions particulières : conditions propres à des services supplémentaires. Dès qu'un service est soumis à des conditions particulières, l'Utilisateur en est informé lors de son adhésion au dit service ou de son utilisation.

Document dématérialisé : tout document électronique transitant via l'espace myPixid d'un Utilisateur final.

Emetteur : celui qui transmet un Document dématérialisé à destination d'un Utilisateur final.

myPixid : solution de gestion, de dématérialisation, de signature et de conservation des documents dématérialisés accessible via une connexion

internet.

Notification : message électronique (mail, SMS, etc.) émis vers l'Utilisateur final pour l'informer de la survenance d'un événement dans son espace myPixid. Certaines notifications ne peuvent être désactivées ni par les Emetteurs ou ni par les Utilisateurs finaux. Certaines notifications sont gérées par les Emetteurs (nature et fréquence d'émission).

PIXID : société réalisant et commercialisant les offres de service et le Service myPixid.

Plateforme : équipements informatiques et logiciels exploités par PIXID et hébergeant les applications nécessaires à la fourniture du Service.

Ressource : toute personne physique souhaitant effectuer ou effectuant une mission de travail pour le compte d'un employeur.

Service ou Service myPixid : le Service a pour finalités, grâce à des applications accessibles en ligne sur le Site au travers du réseau Internet, d'échanger entre Emetteurs et Utilisateurs finaux par voie électronique des documents dématérialisés et de proposer un ensemble de fonctionnalités de gestion de ces documents.

Services tiers : produits, logiciels, services et sites internet fournis par une société tiers et accessibles à partir du Site.

Signature Electronique : outil de signature utilisé pour signer les Documents, consistant en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel la signature électronique est attachée, conformément aux exigences fixées par l'article 1367 du Code civil.

Site : www.mypixid.eu (et l'ensemble du contenu associé).

Utilisateur ou Utilisateur final : toute personne physique ou morale ayant un accès au Service myPixid et en faisant l'usage. L'Utilisateur est soit une entreprise utilisatrice de Ressources, son représentant, ou est une Ressource. Les présentes Conditions lui sont destinées.

ARTICLE 2 - Langues et conditions

Les parties choisissent d'un commun accord d'utiliser la langue française durant leurs relations contractuelles.

La loi applicable aux présentes conditions est la loi française. Le tribunal compétent est le tribunal de Nanterre.

Seules les versions françaises font foi et régissent les relations avec PIXID.

ARTICLE 3 - Objet des présentes

PIXID met à la disposition de ses Utilisateurs une plateforme de dématérialisation des documents, myPixid, pour la signature, la conservation et la gestion d'informations d'origine numérique. Les présentes Conditions fixent les conditions d'utilisation du Service myPixid.

ARTICLE 4 - Utilisation du Service

L'Utilisateur reconnaît les droits de propriétés intellectuelles de PIXID sur le Site, la Plateforme, le Service ainsi que sur la marque myPixid.

Les informations présentes sur le Site sont communiquées aux Utilisateurs telles quelles sans autorisation de quelque sorte que ce soit, exprimée ou sous-entendue. Le contenu même des documents échangés n'engage que leur Emetteur.

La Plateforme peut afficher des documents, informations, logos, éléments graphiques ou marques appartenant à des tiers. L'Utilisateur s'engage à ne pas porter atteinte aux droits de ces tiers.

Lors de son accès au Site, Plateforme ou Service, PIXID accorde à l'Utilisateur, pendant la durée de son accès, les droits de représentation et de reproduction des éléments protégés accessibles sur les équipements et navigateurs utilisés pour y accéder. Ces droits sont concédés à titre personnel, non cessible et non exclusif. Tout autre droit étant expressément réservé à PIXID ou aux ayants droits.

ARTICLE 5 - Adhésion au Service

En acceptant les présentes Conditions, l'Utilisateur adhère au Service fourni par PIXID via la plateforme de gestion, de dématérialisation, de signature, et de conservation de documents en ligne.

La Solution myPixid est une offre complète de gestion électronique de documents, qui permet notamment :

- De déposer des Documents dématérialisés à destination des Utilisateurs finaux ;
- De recevoir automatiquement des Documents dématérialisés depuis son espace myPixid ;
- De rechercher, de consulter ou encore de télécharger des Documents dématérialisés ;
- De signer les Documents dématérialisés à disposition transmis par les Emetteurs dans l'espace personnel d'Utilisateurs finaux ;
- D'assurer la conservation de Documents dématérialisés en fonction de leur nature, de l'Emetteur et de leur usage.

Le tableau ci-dessous présente les durées de conservation des documents en fonction de leur

nature :

- Contrats de mise à disposition, Factures et Contrats de mission : 10 ans (archivage électronique sécurisé)
- Bulletins de salaire : 99 ans (archivage électronique sécurisé)
- Autres Documents dématérialisés : 5 ans maximum.

L'Utilisateur accepte par défaut que son espace personnel permette l'affichage de visuels à caractère promotionnel ou informatif aux couleurs de ses Emetteurs partenaires. L'Utilisateur peut s'opposer à cet affichage auprès l'Emetteur partenaire concerné.

ARTICLE 6 - Conditions d'adhésion

L'adhésion au Service est possible pour tous les usages légaux des Utilisateurs finaux. Elle s'effectue auprès d'un Emetteur ou directement auprès de PIXID.

Pour pouvoir adhérer au Service, l'Utilisateur doit posséder personnellement un numéro de téléphone français et une adresse email, tous les deux valides.

Les présentes conditions générales d'utilisation sont initialement présentées et explicitement acceptées par l'Utilisateur dans son processus d'adhésion.

Lors de l'adhésion au Service, l'Utilisateur s'engage à fournir des informations exactes : les éléments d'identification (Civilité, Nom, Prénom), son adresse email, son numéro de téléphone, et, le cas échéant l'identité de la personne morale pour laquelle il se connecte (dénomination sociale et SIRET, et autres éléments d'identifications nécessaires). Il pourra ainsi recevoir tout message concernant la gestion de son accès, et en particulier recevoir le code d'activation de son compte et être informé via les notifications prévues par le Service.

A chaque changement d'une de ces informations, l'Utilisateur s'engage à en informer l'ensemble des Emetteurs concernés pour continuer à bénéficier du Service.

ARTICLE 7 - Conditions d'accès au Service

Pour pouvoir accéder au Service, l'Utilisateur doit disposer :

- D'un navigateur dont la dernière mise à jour fournie par l'éditeur ou la communauté à moins d'un (1) an ;
- D'un système d'exploitation maintenu par l'éditeur ou la communauté ;
- D'un accès Internet fixe ou mobile.

Il appartient à l'Utilisateur de vérifier la compatibilité de ses équipements informatiques avec les solutions technologiques déployées.

Pour bénéficier de l'ensemble des Services, l'Utilisateur reconnaît disposer de l'équipement et de la connexion nécessaire pour accéder à Internet. Les frais correspondants restent à la charge exclusive de l'Utilisateur.

PIXID décline toute responsabilité en cas de non fonctionnement de l'équipement de l'Utilisateur ou d'incompatibilité de celui-ci avec le Service et n'apportera aucun support technique si les configurations ci-dessus ne sont pas respectées.

Par ailleurs, il appartient à l'Utilisateur de protéger son ordinateur contre des virus, des logiciels espions, des chevaux de Troie ou autres parasites de nature intrusive ou destructive.

ARTICLE 8 - Utilisation de la Signature Électronique

PIXID garantit que le mécanisme de Signature électronique mis à la disposition de l'Émetteur et de l'Utilisateur est conforme à la réglementation en vigueur et permet de justifier de la qualité d'écrit électronique les Documents signés par l'intermédiaire du Service.

L'Émetteur définit les droits dont disposent les Utilisateurs de Signature Electronique en fonction des options du Service. Il garantit l'identité des Utilisateurs signataires de documents et le bon usage par ceux-ci des moyens techniques de signatures du Service, ainsi que, dans le cas d'Utilisateurs appartenant à une entreprise utilisatrice de Ressources, leur capacité à agir et signer au nom et pour le compte de la société qu'ils représentent.

L'Émetteur et l'Utilisateur reconnaissent que la signature qu'ils ont apposée électroniquement, conformément aux procédures en vigueur vaut signature et acceptation de l'ensemble du Document.

En conséquence, les Émetteurs et Utilisateurs renoncent à contester la validité de cette signature et/ou des Documents et reconnaissent la force probante de ce système. Ils s'engagent à ne pas le contester pour quelque cause que ce soit.

ARTICLE 9 - Disponibilité du Service

Le Service est disponible en permanence entre neuf (9) heures et dix-huit (18) heures les jours ouvrés français. Pour garantir le bon fonctionnement du Service, PIXID pourra suspendre ledit Service à des fins de maintenance ou de mise à jour.

PIXID ne pourra être tenue pour responsable à l'égard de l'Utilisateur ou à l'égard de tout tiers pour toute modification ou suspension de Service dans le cadre des opérations de maintenance.

PIXID pourra aussi suspendre de plein droit et sans préavis le Service si des autorités compétentes en font la demande.

ARTICLE 10 - Assistance

PIXID met à disposition des Utilisateurs finaux une FAQ (questions fréquemment posées), une aide en ligne et tous les moyens de support nécessaires à l'utilisation, les aspects techniques et les fonctionnalités du Service.

Le Centre de Service Pixid (CSP), service en ligne intégré à la Plateforme, reste le point de contact unique de toute demande d'ordre technique de la part d'un Utilisateur et permet le traitement en différé de ces demandes.

Dans tous les échanges (électronique, postal ou téléphonique) que l'Utilisateur serait amené à avoir avec PIXID, il devra préciser son nom, prénom et adresse e-mail afin de faciliter le traitement de ses demandes. Toute demande incomplète ne pourra être traitée par PIXID.

Pour toute demande concernant le contenu des documents en lui-même l'Utilisateur devra se rapprocher de l'Émetteur. PIXID n'est pas habilité à se prononcer sur le contenu des documents produits par les Émetteurs.

ARTICLE 11 - Obligations de l'Émetteur et de l'Utilisateur

11a- Respect de la législation en vigueur

L'Émetteur et l'Utilisateur s'engagent à respecter les lois, réglementations, chartes, nationales ou internationales en vigueur. A ce titre, ils s'engagent à ne pas déposer dans l'espace myPixid, des informations électroniques pouvant :

- Porter atteinte à la vie privée d'autrui et à la protection des mineurs ;
- Véhiculer la diffamation et l'injure ;
- Inciter à commettre des actes illicites ou dangereux ;
- Véhiculer la provocation aux crimes et délits, au suicide, à la discrimination, à la haine notamment raciale ou à la violence ;
- Véhiculer la négation de crimes contre l'humanité ;
- Dresser l'apologie de tous les crimes, notamment meurtre, viol, crime de guerre et crime contre l'humanité ;
- Inciter à la contrefaçon de marque ou constituant une contrefaçon de marque ;
- Comporter des éléments de pornographie infantine ;
- Être à caractère violent ou pornographique lorsque le contenu est susceptible d'être accessible aux mineurs ;
- Inciter à la consommation de substances interdites ;

- Porter atteinte aux droits des tiers, et notamment par la diffusion de matériel protégé par un droit de propriété intellectuelle, littéraire, artistique ou industrielle. Les données circulant sur Internet peuvent être réglementées en termes d'usage ou protégées par un droit de propriété et l'Utilisateur est l'unique responsable de l'utilisation des données qu'il consulte, dépose et transporte sur Internet ;
- Porter atteinte aux droits des tiers, aux bonnes mœurs et à l'ordre public, tel que :
 - Le non-respect de la protection des données nominatives
 - Des atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données
 - Des actes de blanchiment
 - Le non respect des dispositions relatives aux jeux de hasard et loteries et paris et d'une façon plus générale, des dispositions relatives aux conditions d'exercice de professions réglementées.

11b - Identifiant, mot de passe et code PIN de l'espace myPixid

L'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation de son identifiant, de son mot de passe, de son code PIN, de leur définition et de leur conservation.

Il lui est conseillé de changer régulièrement de mot de passe.

Il fait son affaire personnelle des risques liés à leur divulgation ou à leur mauvaise utilisation. Dans son propre intérêt il doit prendre toutes les mesures qu'il estimerait nécessaires pour en garantir la sécurité et la plus stricte confidentialité.

L'Utilisateur s'engage à garantir PIXID contre toute réclamation pour un quelconque dommage consécutif à la perte, au vol ou l'utilisation non autorisée de son identifiant et/ou mot de passe et/ou code PIN.

En cas de perte du mot de passe ou du code PIN, PIXID propose en ligne à l'Utilisateur une solution pour qu'il soit reconnu afin de lui remettre un nouveau moyen d'accès au Service.

11c - Utilisation personnelle et non commerciale de myPixid

Le droit accordé à l'Utilisateur dans le cadre des présentes conditions est personnel, incessible et non transférable.

ARTICLE 12 - Confidentialité

12a - Protection des données personnelles des Utilisateurs

En tant qu'Utilisateur de la Plateforme, certaines données personnelles vous concernant ont été collectées afin de créer votre compte Utilisateur. Conformément à l'article 13 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, PIXID vous informe que :

(i) la société responsable du traitement de vos données se nomme PIXID ; son siège social est situé au 53/55 rue du capitaine Guynemer 92400 Courbevoie France ;

(ii) PIXID a nommé un Délégué à la Protection des Données (DPO) que vous pouvez contacter en écrivant à l'adresse suivante : dpo@pixid.fr ;

(iii) vos données personnelles (nom, prénom, numéros de téléphone fixe et/ou mobile et adresse email) sont nécessaires afin de vous donner accès à la Plateforme (via votre login et mot de passe personnel) et afin de gérer vos accréditations sur celle-ci ;

(iv) les catégories de personnes ayant accès à vos données personnelles sont les employés PIXID autorisés et les personnes autorisées chez les Emetteurs de Documents dématérialisés avec qui l'Utilisateurs est en relation d'affaires, dont notamment les administrateurs en charge de la configuration et de la maintenance fonctionnelle de l'interface du compte myPixid de l'Utilisateur, ce que l'Utilisateur autorise expressément ; étant précisé que PIXID s'engage à assurer une stricte étanchéité des Données et assure qu'aucun Emetteur ne pourra accéder à des Données ou informations relatives à un autre Emetteur.

(v) PIXID met en œuvre tous les moyens techniques et organisationnels nécessaires à la sécurisation des données personnelles des utilisateurs ;

(vi) vos actions de navigation, consultation, création et modification de documents sur la Plateforme sont enregistrés dans un but d'amélioration du service ;

(vii) PIXID ne communique pas vos données personnelles à des tiers, autres que ceux nécessaires à l'exécution du Service ;

(viii) PIXID peut utiliser votre email afin de vous faire parvenir des informations importantes sur la vie de la plateforme PIXID (nouvelles versions, périodes de maintenance, etc.) ;

(ix) PIXID ne procède à aucun profilage automatisé de vos données ;

(x) PIXID ne peut procéder à des transferts de données en dehors de l'Union Européenne, sauf vers son prestataire de service Atos Maroc, dans le cadre de l'analyse et la correction d'anomalies ;

PIXID a pris les dispositions de protection nécessaires encadrant et sécurisant ces transferts ;

(xi) vos données sont conservées durant votre période d'utilisation de la plateforme PIXID ; elles seront supprimées à la demande de votre entité et le cas échéant, après deux ans sans connexion de votre part ;

(xii) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité de vos données personnelles que vous pouvez exercer en écrivant à l'adresse suivante : dpo@pixid.fr ;

(xiii) si vous jugiez que vos droits à la protection des données personnelles n'ont pas été respectés, vous avez la possibilité de déposer une réclamation auprès de la CNIL.

12.b Protection des données personnelles des Ressources

Les clients de PIXID – Entreprises de travail temporaire ou entreprises utilisatrices – collectent des données personnelles de leurs ressources (travailleurs intérimaires, salariés employés pour une durée déterminée) et sont susceptibles de les transmettre à PIXID pour traitement.

Dans le cadre du service myPixid, PIXID agit en tant que « Sous-traitant » des clients entreprises utilisatrices, pour leur compte et sous leurs instructions « Responsable de traitement ». PIXID et les clients entreprises utilisatrices s'engagent mutuellement à agir dans le respect du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016.

Afin de respecter les obligations inhérentes à un sous-traitant, PIXID s'engage à :

(i) ne traiter les Données que sur instruction écrite de l'Utilisateur pour les besoins de l'exécution d'un Contrat ou sur des instructions particulières de l'Utilisateur ;

(ii) ne communiquer les Données à aucun tiers quel qu'il soit sans l'autorisation écrite, préalable et spécifique de l'Utilisateur ;

(iii) ne pas modifier ou altérer les Données sauf dans le cadre d'instructions spécifiques et écrites de la part de l'Utilisateur ;

(iv) compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre et de la nature, de la portée, du contexte et de la finalité du traitement ainsi que des risques, prendre toutes précautions techniques et organisationnelles adaptées pour préserver la sécurité des Données et notamment empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, supprimées, ou que des tiers non autorisés y aient

accès ;

(v) s'assurer que toute personne autorisée à traiter les Données dans le cadre de la mission de PIXID respecte ses obligations de confidentialité et de non exposition des Données de l'Utilisateur ;

(vi) mettre en place les mesures appropriées permettant à l'Utilisateur l'exercice d'un droit d'une personne concernée (accès, correction, suppression, portabilité des données ou limitation du traitement) ;

(vii) transférer à l'Utilisateur toute demande d'exercice d'un droit d'une personne concernée, reçue directement et sans la traiter, dans les meilleurs délais ;

(viii) collaborer et assister l'Utilisateur dans la préparation des réponses à apporter dans le cadre d'une investigation de l'autorité de contrôle sur la protection des données ou suite à une demande émanant d'une personne concernée ;

(ix) informer l'Utilisateur de la personne nommée par PIXID comme devant être le point de contact pour toute requête portant sur la protection des Données (dpo@pixid.fr) ;

(x) ne pas traiter les Données de l'Utilisateur hors de l'Union Européenne ou hors d'un état ayant été jugé comme ayant un niveau de protection des données personnelles adéquate par la Commission européenne sans mettre en place des garanties appropriées telles que prévues par les articles 46 et suivants de la Réglementation et sans l'accord préalable et écrit de l'Utilisateur ;

(xi) mettre à disposition sur demande de l'Utilisateur toutes les informations nécessaires permettant de démontrer le respect de la Réglementation, et collaborer à tout audit mené par l'Utilisateur ou par une société mandatée par l'Utilisateur ;

(xii) informer l'Utilisateur de tout incident de sécurité pouvant compromettre l'intégrité ou la confidentialité des Données, dans les meilleurs délais suivant la découverte de l'incident, et au plus tard dans les vingt-quatre (24) heures de la prise de connaissance de l'incident ; PIXID s'engage à fournir à l'Utilisateur toutes les informations jugées nécessaires par l'Utilisateur permettant de juger de la gravité, de l'étendue et des conséquences potentielles sur la vie privée des personnes concernées. PIXID s'engage à ne pas communiquer sur cet incident à des tiers et à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à cet incident, réparer les dommages causés et éviter qu'un tel incident ne se reproduise ;

(xiii) informer sans délai l'Utilisateur de toute demande émanant d'une autorité de contrôle ;

(xiv) fournir à l'Utilisateur la liste des sous-traitants ayant accès aux Données et ne pas procéder à un changement de sous-traitant sans en informer le Client ;

(xv) s'assurer que tous les sous-traitants qui travaillent pour le compte de PIXID respectent les mêmes obligations que celles demandées par l'Utilisateur à PIXID dans le cadre du présent contrat ;

(xvi) supprimer sur demande de l'Utilisateur, tout ou partie des Données et au terme du présent contrat, s'engager à supprimer dans un délai raisonnable toutes les Données de l'Utilisateur, y compris les copies et sauvegardes ;

(xvii) permettre à l'Utilisateur de procéder, moyennant un délai de prévenance acceptable et aux frais de l'Utilisateur, à toute vérification qui lui paraîtrait utile pour constater le respect des obligations de PIXID fixées par le présent Article, par la voie d'audits menés par l'Utilisateur ou par des tiers mandatés par l'Utilisateur. PIXID et ses Sous-Traitants éventuels lui faciliteront sa mission, notamment en répondant à toute question et en lui accordant l'accès à tous les outils et moyens nécessaires à l'audit. PIXID s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir des actions correctives, à ses propres frais et dans les meilleurs délais, au regard de la gravité du manquement constaté. En l'absence d'actions correctives suffisantes, l'Utilisateur pourra résilier le Contrat.

12c - Cookies

En poursuivant sa navigation sur le Site, l'Utilisateur accepte l'utilisation de Cookies ou autres traceurs destinés à faciliter sa navigation et/ou permettre à PIXID de réaliser des statistiques de visites. Il peut configurer son navigateur afin de refuser l'installation de tout cookie, cela peut néanmoins restreindre sa navigation sur le Site sans que PIXID ne puisse en être tenu responsable.

PIXID peut également recueillir d'autres informations, notamment son adresse IP, le système d'exploitation, le type de son navigateur, son temps d'accès, mais ces renseignements ne sont en aucun cas liés à ses informations personnelles et sont uniquement destinés à des fins statistiques d'amélioration ou d'exploitation du Service.

ARTICLE 13 - Exonération de responsabilité

L'Utilisateur déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

L'Utilisateur doit prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par des

virus circulant sur le réseau Internet.

L'Utilisateur reconnaît expressément que PIXID ne peut, en aucun cas, voir sa responsabilité engagée relativement au contenu des Documents dématérialisés et que PIXID n'exerce aucun contrôle sur ceux-ci.

PIXID n'est pas partie aux relations d'affaires entre l'Utilisateur et l'Emetteur qui sont contractualisées par ailleurs hors du Service et/ou via la Signature Electronique des Documents dématérialisés échangés par la Plateforme.

ARTICLE 13B - Prix des accès aux Services

La fourniture des Services, l'accès à la Plateforme ou au Site ne donne pas lieu à une facturation par PIXID à l'Utilisateur.

La mise à disposition de Documents sur la Plateforme et l'utilisation des Services par l'Emetteur est soumis à une facturation par Pixid conformément à sa politique tarifaire ou aux accords pris avec les Emetteurs.

ARTICLE 14 - myPixid en mode restreint

La mise en place d'un mode restreint est due à la survenance d'au moins l'un des événements suivants :

- résiliation de l'adhésion à l'initiative de l'Emetteur ou de PIXID dans les conditions définies à l'article 15 ;
- manquement grave aux présentes Conditions, et en dehors du cas d'une demande de suspension immédiate du Service émanant des autorités compétentes ;

L'Utilisateur pourra accéder à son espace myPixid uniquement en mode restreint pendant les trois (3) mois consécutifs à l'envoi du courrier électronique lui signifiant le passage en mode restreint.

Le mode restreint comprend l'accès aux Documents dématérialisés déposés par les Emetteurs dans l'espace myPixid de l'Utilisateur, avec la possibilité pour l'Utilisateur de rechercher, de consulter, de télécharger et de supprimer les documents pouvant l'être, mais il ne permet pas en revanche aux Emetteurs de déposer de nouveaux Documents.

Passé ledit délai, les documents électroniques personnels déposés par l'Utilisateur dans son espace myPixid (les Documents Personnels), seront détruits.

La réversibilité des Services pour l'Utilisateur est constituée par son accès maintenu en mode restreint, il lui appartient d'agir avec diligence pour récupérer l'ensemble des données et information pendant cette période.

ARTICLE 15 – Résiliation

15a – Résiliation à l’initiative de l’Utilisateur

L’Utilisateur peut résilier son adhésion au Service à tout moment via le Service par l’intermédiaire du CSP. La date d’effet correspondra à la date de confirmation par PIXID de cette résiliation.

L’accès de l’Utilisateur au Service se fait alors en mode restreint pendant une durée de 3 (trois) mois selon les termes de l’article 13. Il lui est ainsi permis de récupérer ses documents électroniques depuis son espace myPixid.

Les données personnelles de l’Utilisateur, y compris les Documents Personnels contenus dans son espace myPixid, seront détruits à l’issue de cette période.

En cas de décès de l’Utilisateur et sur demande officielle du notaire chargé de la succession accompagnée du certificat de décès correspondant, PIXID pourra remettre au notaire l’ensemble des Documents déposés dans l’espace myPixid de l’Utilisateur.

15b – Résiliation à l’initiative de PIXID

PIXID peut résilier l’adhésion de plein droit et sans préavis dans les conditions précisées ci-après et l’Utilisateur ne pourra demander à PIXID une quelconque indemnité.

Le Service pourra être résilié par PIXID en cas de violation grave ou renouvelée par l’Utilisateur des Présentes liées au respect de la législation en vigueur ou des règles de sécurité ou en cas de demande des autorités compétentes.

Dans les cas visés ci-dessus, PIXID adressera une mise en demeure par voie électronique. PIXID procédera à la mise en mode restreint de l’accès myPixid de l’Utilisateur et à la suppression des données personnelles de l’Utilisateur, y compris l’ensemble des Documents Personnels.

La fermeture définitive de l’espace myPixid de l’Utilisateur interviendra 3 (trois) mois après le passage en mode restreint sans autre formalité. Passé ledit délai, les documents électroniques personnels déposés par l’Utilisateur dans son espace myPixid (les Documents Personnels), seront détruits.

ARTICLE 16 - Force majeure

En cas de force majeure, définie comme tout évènement extérieur, imprévisible et irrésistible, les obligations des présentes conditions seront suspendues sans préjudice ni indemnité pour l’une ou l’autre parties.

ARTICLE 17 - Réclamations

Toute demande d’information ou de réclamation relative au Service pourra être faite à l’aide des formulaires disponibles sur le Site ou par mail à l’adresse contact@pixid.fr.